



MINISTÈRE DES ARMÉES

## **Discours de Geneviève Darrieussecq :** **Cérémonie des vœux 2018**

**Madame Geneviève Darrieussecq,**  
**secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées**

*Cérémonie des vœux 2018*

**A l'hôtel national des Invalides, le 24 janvier 2018**

*– Seul le prononcé fait foi –*

Monsieur le Président de la Commission de la défense nationale et des forces armées, Monsieur le député,

Mesdames et Messieurs les parlementaires,

Mesdames et Messieurs les élus,

Monsieur le Chef d'Etat-major des Armées, mon Général,

Monsieur le Secrétaire général pour l'administration, cher Jean-Paul Bodin,

Monsieur le Chef d'Etat-major de la Marine, Amiral,

Monsieur le Gouverneur militaire de Paris, mon Général,

Mesdames les Directrices et messieurs les Directeurs du Secrétariat général pour l'administration,

Madame la Directrice centrale du Service de santé des armées, Générale

Madame la Directrice de l'Office national des anciens combattants et des victimes de guerre,

Monsieur le Directeur de l'Etablissement de Communication et de Production Audiovisuelle de la Défense,

Monsieur le Président de la Mission du Centenaire de la Première Guerre mondiale, mon Général,

Monsieur le représentant du Directeur général de l'Institut national des Invalides,

Mesdames et Messieurs les Officiers généraux, officiers et sous-officiers,

Mesdames et Messieurs les Présidents d'Association et de Fondation, Chers amis,

Messieurs les Présidents des cultes,

Mesdames et messieurs les porte-drapeaux,

Mesdames et Messieurs,

C'est avec plaisir que je vous vois rassemblés, ici, aux Invalides. Dans ce haut lieu d'histoire où le présent et le passé se conjuguent, où le monde combattant et l'armée d'active se rejoignent. Je remercie, le gouverneur militaire de Paris, le général Le Ray, pour son accueil et son hospitalité.

Au mois de juin dernier, le président de la République et le Premier ministre m'ont confié l'importante mission d'accompagner la ministre des armées dans sa tâche. Au moment où notre pays est engagé dans de nombreuses opérations extérieures comme intérieures, je les remercie de m'avoir offert l'occasion de le servir.

Depuis, c'est avec fierté que je travaille aux côtés de Florence PARLY. Sa confiance et la large délégation qu'elle m'a confiée m'honorent.

Responsable du monde combattant et de la mémoire combattante, oui je le suis ! C'est le cœur de mes attributions.

Responsable du lien avec la jeunesse, oui je le suis ! C'est un pan de mon engagement auquel je tiens particulièrement.

Mes responsabilités s'étendent à d'autres missions liées directement à la défense. Ces attributions ont toutes un point commun : le lien entre la nation et son armée. Ce lien constitue le fil directeur de toute mon action.

C'est avec mon expérience locale et celle d'élu de terrain que j'ai abordé ma mission. Ma méthode est celle du bon sens : écouter, concerter, diagnostiquer, donner des perspectives, décider avec pragmatisme et si nécessaire changer les habitudes. J'ai un principe qui me guide depuis toujours : je ne promets jamais ce que je n'ai pas les moyens de faire.

Depuis ma prise de fonction, j'ai multiplié les rencontres pour être au plus proche de vous. J'ai rencontré des hommes et des femmes qui possèdent une énergie et des valeurs admirables, qui incarnent le sens de l'engagement et de l'intérêt général.

J'ai tenu à prendre contact rapidement avec les présidents des associations du monde combattant. Ces associations sont indispensables au lien entre l'armée et la nation. Je tiens, ici, à saluer leurs présidents, leurs membres et notamment leurs porte-drapeaux. Ils sont les acteurs quotidiens et infatigables de la mémoire.

Avec 40 déplacements en Ile-de-France et autant en province, de Brest à Autun, de Cambrai à Toulon, de la tombe de Clemenceau à celle du Général de Gaulle, c'est l'ensemble de la communauté combattante que j'ai rencontrée. Le 31 décembre dernier, j'ai également apporté mon soutien à nos forces stationnées à Abu Dhabi.

C'est avec passion que j'ai découvert les unités de nos armées, que je me suis imprégnée des hauts lieux de notre mémoire et des nécropoles militaires où reposent nos Morts pour la France.

Lors de chacun de mes déplacements, j'ai demandé au préfet d'organiser une rencontre avec les associations départementales d'anciens combattants en présence du directeur départemental de l'ONAC. Ces rencontres sont un moment important et toujours chaleureux. Ce fut le cas à nouveau, ce lundi, à Châlons-en-Champagne.

J'ai visité les Lycées de la Défense, les centres du SMA et du SMV. J'ai mesuré le dévouement et le savoir-faire de nos armées au profit de la jeunesse.

J'ai découvert un ministère aux nombreux visages et d'une profonde humanité. Je salue l'efficacité des directions du Secrétaire Général pour l'Administration, et plus particulièrement la DPMA, le SHD, la DSNJ et le Service Infrastructure de la Défense. Je salue le Service de Santé des Armées que j'accompagne dans ses évolutions. Et bien sûr je salue nos deux établissements publics, aux missions si fondamentales, que sont l'ONAC-VG et l'INI. J'ai découvert la grande qualité et la vitalité de nos trois grands musées et de l'ECPAD.

J'ai pu mesurer l'investissement et la qualité de leurs personnels. Ils agissent quotidiennement au profit des anciens combattants, de nos armées, des blessés, des familles, de nos jeunes, du patrimoine mémoriel et muséal. Je tiens à les remercier tous.

Et puis je veux avoir aussi un mot particulier pour mon cabinet, restreint comme le veut le Président de la République, mais tellement soudé et efficace devant l'ampleur de la tâche !

Alors en six mois, des liens précieux ont été tissés, des résultats ont été obtenus, des orientations sont dessinées. Aussi, je souhaite revenir, en cinq points, sur les principales évolutions que j'ai souhaitées ainsi que sur les perspectives offertes par cette année 2018.

### **1. Je veux évoquer d'abord les actions de réparation et de reconnaissance au profit des Anciens combattants et des combattants d'aujourd'hui.**

Dès ma prise de fonction, je me suis investie dans la préparation du budget 2018 avec pour objectif la préservation des droits des anciens combattants. C'est un sujet important qui préoccupe beaucoup de ceux que j'ai rencontrés. Sachez que je suis déterminée à préserver et à poursuivre l'œuvre de réparation qui vous est due.

Ainsi, nous avons sécurisé, au profit de près d'un million de personnes, l'augmentation de deux points de la retraite du combattant. Nous avons également préservé l'ensemble des dispositifs, y compris fiscaux. A destination des anciens combattants et des veuves.

Le budget 2018 permet l'harmonisation du calcul des pensions militaires d'invalidité au profit des militaires rayés des cadres et de leur conjoint, avant et après le 3 août 1962. C'est une mesure d'équité qui était demandée depuis longtemps. J'ai souhaité la mettre en œuvre dès mon arrivée.

Je sais que plusieurs de vos demandes n'ont pas encore été satisfaites, en particulier pour ceux qui ont connu la guerre d'Algérie. Et ces demandes sont anciennes ! Je pense à la carte 62-64 ou à la campagne double, mais pas seulement.

Aussi j'ai demandé que les services entament un travail approfondi d'évaluation du coût de ces mesures et de leur faisabilité juridique. En m'appuyant sur ces travaux, j'engagerai au cours du premier semestre une concertation inédite avec les associations et les commissions parlementaires. Cela déterminera nos priorités pour les quatre ans à venir. J'engagerai la discussion avec Bercy sur ces bases.

La situation des finances publiques ne permettra sans doute pas de tout obtenir mais cette démarche collective nous donnera plus de poids pour la réussite de la négociation.

En évoquant, les anciens combattants d'Algérie, je pense aussi, aux combattants supplétifs, aux harkis qui ont fait le choix de la France. Le 25 septembre dernier, le président de la République a reçu les membres de plusieurs associations marquant ainsi la reconnaissance de la France à leur égard.

Pour ma part, j'ai poursuivi, par mon message, la reconnaissance de la responsabilité de la République dans leur abandon et les conditions de leur accueil. J'ai obtenu dans le budget 2018 la revalorisation de l'allocation de reconnaissance et de l'allocation viagère qui leurs sont attribuées.

A la demande du président de la République, j'ai installé hier un groupe de travail placé sous la présidence du préfet Dominique CEAUX. Ce groupe de travail rassemble des membres des associations de harkis, des représentants des services, des parlementaires et des personnalités qualifiées. Il a la lourde tâche d'évaluer les dispositifs existants et de faire des propositions pour permettre la préservation de la mémoire et une réparation adaptée aux situations diverses rencontrées par les harkis et leurs familles. J'ai donné un mot d'ordre à ce groupe de travail : réussir !

Aux combattants d'hier succèdent les combattants d'aujourd'hui.

En ce jour, nous avons tous une pensée pour les sept soldats morts pour la France en 2017. Je leur rends hommage et j'adresse le soutien de la Nation à leur famille. Qu'elles sachent que nous serons toujours là pour elles

soutenir. Je pense également aux blessés et à leurs proches, et particulièrement à nos soldats attaqués au Mali, il y a quelques jours.

Je serai, durant l'exercice de mes fonctions, très attentive aux besoins du service de santé des armées, dont la mission première est le soutien à nos troupes et l'adaptation permanente aux besoins de projection de nos forces.

Dans un contexte d'intenses engagements, la prise en charge de nos blessés et malades ainsi que leur famille est un enjeu crucial. C'est pour eux qu'un nouveau parcours de soins entre le service de santé et l'INI est en cours de mise en œuvre. Le rôle de chacun est désormais assis juridiquement grâce à l'ordonnance présentée au conseil des ministres le 17 janvier dernier. Je remercie le service de santé et la DAJ pour le travail effectué.

Ce nouveau parcours de soins passe par la poursuite en 2018 du projet d'établissement de l'INI, mené par son directeur, sous l'autorité de sa présidente. Il passe également par l'adaptation des hôpitaux des armées, adaptation bien entamée à travers par exemple la refonte de l'hôpital Bégin et l'inauguration du nouveau centre de traitement des brûlés de Percy.

L'intégration de nos hôpitaux aux groupements hospitaliers de territoire, améliore aussi l'offre de soins à la population et donc le service de santé public. Cette évolution est exemplaire.

Dans mon message du 11 novembre dernier, j'ai tenu à rappeler le centenaire de la création du statut de « pupille de la nation ». Je réaffirme, devant vous, l'attachement de la République à ce statut et la solidarité de la Nation. Enfants de soldats tués ou blessés à la guerre ou en opérations extérieures, enfants de victimes, victimes de guerre ou victime du terrorisme, la France vous soutient.

## **2. L'aide à nos ressortissants, à nos jeunes, à nos militaires et à nos anciens combattants, passe aussi par la simplification et la modernisation des dispositifs qui leur sont dédiés.**

Deux évolutions importantes ont été réalisées.

La DSNJ a mis en place, le 7 décembre dernier, la première version de *maJDC.fr* qui offre un service direct aux jeunes et permet la dématérialisation des fichiers de recensement aux mairies.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, le service central des rapatriés est devenu un service spécialisé de l'ONAC-VG. Ce qui fait de cet établissement le guichet unique en faveur des rapatriés et des anciens membres des forces supplétives.

Nous devons poursuivre dans ces voies.

Ainsi, j'étudierai bientôt le plan de modernisation des procédures relatives aux pensions militaires d'invalidité (PMI) préparé par les services du SGA. Mon objectif est de diminuer le temps de traitement des PMI, de soutenir les personnels dédiés notamment les médecins, de dématérialiser les procédures et de les simplifier. Ma visite à La Rochelle au Service des pensions m'a permis de mesurer le chemin à parcourir et l'implication du personnel dans ces évolutions.

La proximité est primordiale pour nos ressortissants. Je pense ici au maillage territorial de l'ONAC. Cet atout doit être préservé. C'est un élément à prendre en compte pour la préparation du prochain Contrat d'Objectifs et de Performance que nous arrêterons cette année.

Je sais que l'ONAC a effectué un lourd travail de réorganisation en finalisant dans les temps impartis la totalité du transfert des établissements médico-sociaux. Je félicite sa direction générale. Recentré sur ses trois missions, les titres, la solidarité et la mémoire, l'Office devra prendre en compte la quatrième génération du feu et améliorer encore son efficacité.

## **3. Je souhaite maintenant évoquer une politique qui prendra une grande place en 2018, celle de la mémoire.**

Je veux tout d'abord remercier la DPMA chargée de définir et de mettre en œuvre la politique de mémoire et l'ONAC, relais fidèle et indispensable de nos actions mémorielles. Je veux remercier particulièrement la Mission

du centenaire, son Président et son directeur qui accomplissent un travail remarquable depuis cinq années. Merci à tous !

Je souhaite remercier aussi les fondations, ici représentées, qui malgré les difficultés perpétuent la mémoire de la Résistance, de la déportation et celle de la Shoah. Elles sont un rappel quotidien aux valeurs républicaines et contribuent ainsi à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme. Qu'elles soient assurées de mon amitié et de mon entier soutien.

L'année 2017 a été riche sur le plan mémoriel. Aux commémorations du Centenaire s'est ajoutée l'inauguration du très beau et très didactique mémorial du débarquement et de la Libération de Provence. J'ai été particulièrement émue par l'inauguration de l'historial du Hartmannswillerkopf, le 10 novembre dernier. Ce lieu de mémoire a acquis une puissance symbolique. A l'endroit même où, autrefois, nos deux nations s'entredéchiraient, désormais un regard apaisé franco-allemand se pose sur le champ de bataille.

L'année 2018 promet d'être exceptionnelle.

La clef de voûte en sera, bien évidemment, le centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918. Près de 80 pays prendront le temps du souvenir. J'ai aussi rencontré nombre de mes homologues étrangers, ministres ou secrétaires d'Etat, qui travaillent aussi sur des commémorations dans leur pays.

Nous nous souviendrons aussi de Clemenceau, de l'offensive allemande du printemps, du généralissime Foch à la tête des armées alliées ou encore de la seconde bataille de la Marne.

L'Etat n'en sera pas le seul acteur. Nos départements, nos régions et nos communes ont fait prospérer les événements, les actions labellisées (1200 projets labellisés cette année !), les mémoriaux et les musées. Je veux aider nos territoires dans la durée en maintenant un haut niveau de tourisme mémoriel. J'engagerai des actions en ce sens.

À l'issue de ce Centenaire, je souhaite que nous réfléchissions collectivement à ce que devront être, à l'avenir, l'action et la parole de l'Etat sur la mémoire de la Première guerre mondiale.

Ensemble, nous aurons également l'occasion de mettre en exergue la mémoire de la Résistance, avec le 75<sup>ème</sup> anniversaire du Conseil National de la Résistance, de nous souvenir de la Libération de la Corse et de la mort de Jean Moulin.

2018 sera également un temps de commémoration des conflits contemporains. Ainsi, nous commémorerons le 40<sup>ème</sup> anniversaire de la bataille de Kolwezi et de l'engagement des troupes françaises au Liban ou encore le 10<sup>ème</sup> anniversaire de l'embuscade d'Uzbin en Afghanistan.

Vous le savez, la mémoire des conflits contemporains passe par l'édification d'un monument en hommage aux « Morts pour la France » en opérations extérieures.

Ce monument est dû à nos armées. Ce monument est mérité par nos soldats. Ce monument est attendu par leurs familles et par les associations.

Ce n'est ni l'heure ni l'endroit pour vous détailler les péripéties de ce projet. Je suis moi-même surprise de voir toutes les difficultés qui ont surgi sur un projet qui doit faire consensus.

Ce que je peux affirmer, c'est que je ferai tout ce qui est en mon pouvoir afin que ce monument soit édifié dans les meilleurs délais. D'ores et déjà, un dialogue politique a été rétabli avec la ville de Paris.

Mesdames et Messieurs, j'ai un souhait pour 2018. Je souhaite que cette fleur, petite par la taille, grande par le symbole, pousse un peu partout dans notre pays. En mémoire et en soutien de nos soldats, faisons ensemble de cette année 2018 « l'Année du Bleu ». Que nos plus jeunes générations s'en emparent.

#### **4. La relation entre les armées et la jeunesse est forte. Elle se place au cœur de mes attributions.**

Et elle est aussi très chère à mon cœur. Cette relation a connu un nouvel élan en 2017 avec le regroupement des actions autour de la Direction du Service National et de la Jeunesse sous l'autorité dynamique et efficace du Général PONTIES.

Avec environ 20.000 recrutements par an, l'armée française est le premier employeur de jeunes. Elle est reconnue comme un modèle d'intégration, de formation et de promotion.

Elle contribue à l'insertion professionnelle et à l'encadrement de jeunes en difficulté par différents dispositifs notamment le Service Militaire Adapté et le Service Militaire Volontaire. Créé récemment, ce dernier reçoit environ 1000 volontaires par an, avec un taux d'insertion professionnelle de 70 %.

Devant ce succès, l'expérimentation du Service Militaire Volontaire a été prolongée jusqu'à la fin de l'année 2018. Nous avons décidé qu'elle sera maintenue dans son format actuel dans la prochaine loi de programmation militaire.

Les lycées de la défense constituent également un outil remarquable. Certains d'entre vous, je pense, y ont effectué une partie de leur scolarité. J'ai eu plaisir à y rencontrer les élèves et les enseignants et les encadrants. J'ai constaté que les résultats y sont excellents, que « le plan égalité des chances » y est appliqué et que la féminisation y est en marche.

Pour ces raisons, ces lycées seront pérennisés et j'ai obtenu qu'ils fassent l'objet d'un plan spécifique annexé au « plan familles ». Cela permettra en particulier de réhabiliter et moderniser les infrastructures mais aussi de développer de nouvelles formations. Au service des familles !

Ce lien précieux avec la jeunesse est le fruit d'une complémentarité entre deux ministères, celui de l'Education nationale et des armées. Il passe par l'enseignement de défense, par la Journée de Défense et de Citoyenneté et par la participation des élèves à la construction de la mémoire.

Vous le savez tous, le président de la République s'est engagé à mettre en place un Service National Universel. Il l'a réaffirmé très clairement lors de ces vœux aux armées. Le chef de l'Etat a indiqué que ce projet arrivera « à bon port », qu'il sera interministériel et que son financement n'impactera pas la Loi de Programmation Militaire.

Pour ma part, je suis un membre actif de cet équipage. Avec Florence PARLY, nous contribuons et travaillons à identifier le rôle des armées dans ce projet de société. Ce futur Service National Universel s'annonce comme un élément essentiel du lien armées-nation et de l'esprit de défense.

Tout le monde semble impatient de connaître ce projet en cours de réflexion et d'élaboration. L'essentiel n'est pas la rapidité mais plutôt le sens qu'on veut lui donner, la structuration solide. L'année 2018 sera l'occasion de développer tout cela.

## **5. La politique culturelle et patrimoniale du ministère des armées est un élément clé du lien qui rapproche la nation de son armée.**

Dès que l'occasion m'en est donnée, il me tient à cœur de réaffirmer que ce ministère est le premier propriétaire foncier et le deuxième acteur culturel de l'Etat. Il dispose d'un fort ancrage territorial. Notre patrimoine est hétéroclite : des bases aux musées de la défense, des lycées aux hôtels particuliers, des édifices les plus anciens aux structures les plus récentes, de Brienne à Balard. Une politique ambitieuse est menée pour promouvoir, conserver, rénover et adapter ce patrimoine architectural et muséal.

Je prête une attention particulière aux travaux de rénovation du Musée de la Marine de Paris. A l'horizon 2021, il sera le grand musée maritime du XXI<sup>ème</sup> siècle, retraçant l'histoire intime entre la France et la mer.

Nous préparons des Contrats d'Objectifs et de Performance avec le SHD, le Musée de l'Armée et le Musée de l'Espace avec l'ambition de les finaliser au cours du deuxième semestre de l'année.

Dans ce vaste patrimoine, on y expose, on y visite, on y travaille et on y vit. Il faut donc sans cesse veiller à son entretien mais aussi à son impact environnemental.

Je suis chargé d'établir un bilan de la stratégie ministérielle du développement durable. De même, il me reviendra de présenter une stratégie pour la performance énergétique de nos armées.

Le ministère des Armées s'est emparé de ce sujet. Des gains écologiques et économiques sont attendus. Ils seront bien sûr positifs pour les conditions de vie et de travail mais également pour la préservation de ce riche patrimoine.

**Mesdames et Messieurs, pour conclure je souhaite vous parler de deux valeurs indissociables en 2018 : l'engagement et la fraternité.**

S'engager c'est la cellule souche du ministère des Armées. La fraternité c'est la notion centrale de mon secrétariat d'Etat. S'engager c'est le ciment du lien entre l'armée et sa nation. La fraternité c'est l'énergie de notre cohésion sociale.

Mon action vise à développer la culture de l'engagement et à favoriser la fraternité entre les générations.

Il en est ainsi du gouvernement auquel j'appartiens. Le président de la République a marqué sa confiance dans les armées avec un budget qui augmente en 2018 et atteindra 2% du PIB en 2025. C'est aussi une responsabilité pour la communauté de défense.

Depuis six mois, la France change. Nous sommes engagés pour réformer le pays et lever les freins aux progrès. Nous sommes engagés pour une France qui retrouve son poids international et qui incarne un leadership européen. La construction européenne c'est la paix, l'Europe c'est un choix de cœur et de raison. Les commémorations de l'armistice le démontreront en 2018.

C'est confiant dans le monde combattant et ambitieux pour lui que je vous adresse, à toutes et tous, mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Je vous souhaite des satisfactions personnelles et professionnelles, de la joie et de l'épanouissement. Que 2018 soit une invitation à poursuivre notre engagement commun et à pousser nos projets fraternels.

*« Notre héritage est là, entre vos mains, dans votre réflexion et dans votre cœur, dans votre intelligence et votre sensibilité. »* C'est ce que disait Simone Veil, dans une lettre à la jeunesse. Je crois que ce message est valable pour nous tous ici, toutes générations confondues et nous accompagnera ces prochains mois.

Vive la République et vive la France !